



Communiqué aux médias

Cadeau de Noël pour les femmes atteintes du cancer du sein

Europa Donna Suisse est très heureuse de la décision du Département fédéral de l'Intérieur de supprimer l'inégalité flagrante de traitement des femmes atteintes du cancer du sein. Une motion déposée à cet effet par la conseillère nationale bernoise Margret Kiener Nellen pour une égalité de traitement des femmes atteintes du cancer du sein est ainsi concrétisée.

Selon un communiqué médiatique de l'office fédéral de la santé publique (OFSP), l'assurance obligatoire des soins (AOS) remboursera nouvellement dès le 1^{er} janvier 2015 aussi les frais de réduction de la partie saine de la poitrine lors de la reconstruction de l'autre sein des patientes concernées. Ainsi, le DFI reconnaît qu'une correction de l'asymétrie des seins est importante pour l'intégrité physique et psychique des femmes concernées et tient compte des progrès de la médecine. Avec la modification en conséquence de la loi sur l'assurance-maladie (LAmal), la motion [«Mastectomie et asymétrie mammaire. Prise en charge par la LAmal des opérations correctrices»](#) déposée par la conseillère nationale bernoise Margret Kiener Nellen, membre d'Europa Donna Suisse, a ainsi abouti.

Europa Donna Suisse, le forum suisse du cancer du sein, est très heureuse de cet important succès pour les femmes concernées. Car, chaque année environ 1000 femmes ayant eu un cancer du sein ont besoin d'une réduction de la partie saine de leur poitrine après une amputation ou une diminution du sein atteint. Jusqu'à maintenant, beaucoup de caisses-maladie refusaient de prendre en charge la correction de l'asymétrie parce que, contrairement à la reconstruction de la partie amputée, il ne s'agissait pas d'une prestation obligatoire. Et ce qui était particulièrement blessant et dégradant, c'est que certaines caisses-maladie refusaient la prise en charge des coûts, en argumentant qu'il s'agissait d'une opération de chirurgie esthétique !

Par le passé, Europa Donna Suisse a maintes fois critiqué la pratique des caisses-maladie, qui contraignait les femmes ayant eu des interventions et des thérapies lourdes à avoir recours à la voie juridique pour obtenir que leurs deux seins soient de même taille. Le forum suisse du cancer du sein remercie Margret Kiener Nellen pour son engagement en faveur des femmes concernées, ainsi que le Département du Conseiller fédéral Alain Berset pour ce cadeau de Noël anticipé.

Contacts:

Donatella Corbat, présidente Europa Donna Suisse, tél.: 079 230 87 19

Margret Kiener Nellen, conseillère nationale, tél.: 079 507 04 76

www.europadonna.ch

Berne, le 9 décembre 2014

Ce que veut Europa Donna Suisse

Le cancer du sein est le diagnostic de cancer le plus fréquent chez les femmes. En Suisse, une femme sur huit sera confrontée à cette maladie durant sa vie. Chaque année, 1350 femmes meurent du cancer du sein en Suisse. Le cancer du sein n'est à vrai dire pas seulement un problème féminin, mais a aussi des répercussions sur la santé publique, ainsi que sur l'activité professionnelle et la vie privée. C'est pourquoi Europa Donna, par ses réseaux et son travail de lobbying persuasif au niveau politique, s'engage pour la reconnaissance et la mise en place, dans un cadre légal, d'un traitement du cancer du sein de qualité contrôlée.